

Usage habitation

Au plan d'urbanisme, l'affectation du sol de ce secteur, est présentement « Secteur d'activités diversifiées ». L'usage « Habitation » y est autorisé mais **seulement** s'il est compatible avec les autres activités du secteur.

L'usage habitation n'est pas compatible avec les activités commerciales qui se tiennent sur ce site. L'habitation locative projetée, destinée aux jeunes familles, pour être compatible avec l'usage convoité, doit offrir des services de proximité aux résidents comme parcs, écoles, bibliothèques, centre communautaires. Ces services de l'arrondissement Anjou, sont éloignés, ils sont situés soit au nord de l'autoroute 40 ou à l'est de l'autoroute 25. Rien d'accessible au transport actif. Ce projet est pensé selon les normes de développement des années 1960, de la culture du ***tout à l'auto***.

Des tours de 6 à 19 étages ne sont pas adaptées aux familles. Où les enfants iront-ils jouer au soccer? Où iront les familles pour fréquenter les espaces verts, les écoles, les bibliothèques et centres communautaires ?

Densification

La volonté de densifier la ville est valable. Mais pour être durable elle doit respecter une qualité de vie sociale et environnementale, être sécuritaire et garantir la proximité des services aux citoyens.

Ce secteur offre déjà une forte densification. Entre la rue Jean-Talon et la rue St-Zotique, à l'ouest du boulevard des Galeries d'Anjou, on compte plus d'une dizaine de tours de 10 à 14 étages. Ces tours n'offrent pas des conditions pour en faire un milieu de vie de qualité. L'auto solo y est le principal moyen de transport.

Arrimage et circulation

Ce projet n'offre aucun arrimage avec le secteur résidentiel voisin. Bâti à échelle humaine, développé pour offrir une qualité de vie aux familles à la ville, il est composé principalement d'habitations à 2 étages. Les montréalais, qui résident dans le secteur résidentiel voisin, ont aussi droit à la quiétude et à l'implantation d'habitations qui respecte le plan d'urbanisme de leur ville. Ces voisins, de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (MHM), sont préoccupés par la perte de la biodiversité de leur environnement, par la surcharge automobile qui vampirise leur qualité de vie. Leurs maisons et leurs rues ne sont pas construites pour recevoir un tel volume de circulation. La circulation dans ce secteur est déjà surchargée. La petite rue Beaufort, avec une seule sortie sur la rue Bélanger, dessert difficilement toute la circulation générée par les nombreuses tours de condos. Il faut rappeler, que ville d'Anjou (c'était avant les fusions) a développé ce secteur sans tenir compte des demandes et de la mobilisation de ses voisins.

Ilot de chaleur

Ce secteur d'Anjou est déjà fortement minéralisé, enclavé par les autoroutes 25 et 40, il constitue un important îlot de chaleur. Loin d'atténuer cet impact, le projet ajoute à la minéralisation du secteur. Ce ne sont pas les petits verdissements prévus en bordure ou sur les toits qui vont diminuer la température du site.

Marché public

La destruction de la marquise abritant les maraichers et leur relocalisation en devanture des Halles, va favoriser leur disparition. Ce projet immobilier de 693 logements accroît la population du secteur mais diminue l'offre alimentaire de qualité. Les maraichers offrent des produits locaux et abordables. Les petites boutiques des Halles ne sont pas économiquement accessibles aux familles de la classe moyenne.

Conclusion

La documentation déposée par le promoteur du projet décrit très bien la problématique de ce site. Les solutions proposées restent partielles et n'offrent pas des conditions propices au succès d'un projet d'habitation familiale, locative de qualité. Le projet d'habitation de 693 logements est incompatible avec la vocation commerciale du site. Aucune mesure n'est proposée pour réduire l'îlot de chaleur et la gestion des eaux pluviales. Ce projet est à rejeter parce qu'il n'offre pas de vision d'aménagement durable et de transition écologique. Aucun effort n'est fait pour enraciner la nature en ville, pour respecter les orientations et les priorités du **Plan stratégique de Montréal 2030**.

Madeleine Martin, montréalaise



PRIORISATION DES ALÉAS

C'est dans le but de sélectionner les aléas climatiques prioritaires pour le territoire de l'agglomération de Montréal qu'une revue de littérature, des analyses de données climatiques et des entrevues avec des spécialistes ont été effectuées. L'ensemble des informations recueillies lors de ces étapes a servi à l'évaluation des vulnérabilités aux aléas climatiques de la population montréalaise.

Les risques directs et indirects à la santé, présents pour l'agglomération de Montréal, sont liés aux aléas climatiques suivants :

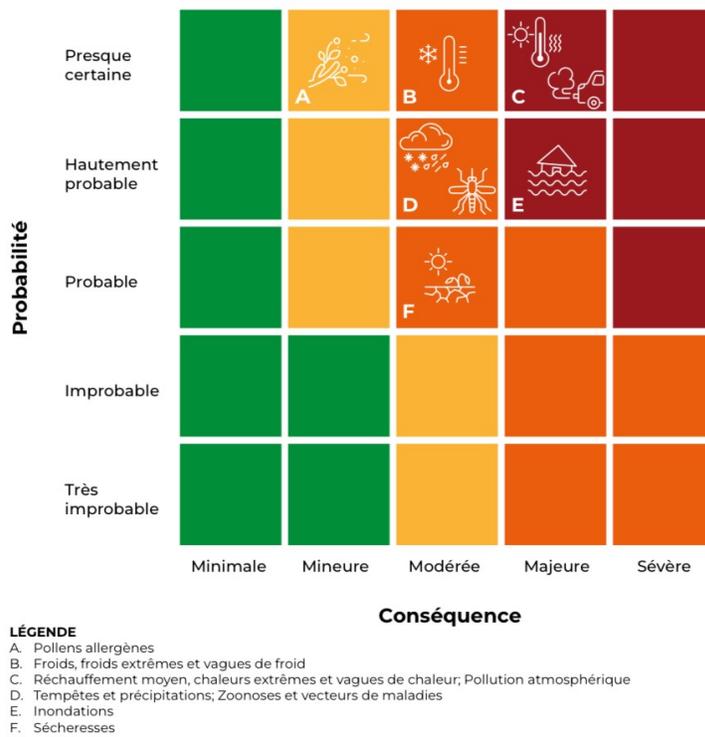
- | | |
|---|--|
|  Réchauffement moyen, chaleurs extrêmes et vagues de chaleur |  Inondations |
|  Froids, froids extrêmes et vagues de froid |  Zoonoses et vecteurs de maladies |
|  Tempêtes et précipitations |  Pollution atmosphérique |
|  Sécheresses |  Pollens allergènes |

Il existe plusieurs scénarios décrivant l'évolution plausible des émissions de gaz à effet de serre (GES), aérosols et autres gaz issus de sources anthropiques dans l'atmosphère (1). Dans ce document, le scénario RCP8.5, soit le scénario le plus pessimiste, a été utilisé pour faire l'évaluation de la probabilité et des conséquences potentielles des aléas sélectionnés. Selon l'évaluation par notre groupe de spécialistes et en fonction du scénario choisi, les aléas climatiques ont été classés dans une matrice (figure 1) qui les distingue selon leur niveau de probabilité d'occurrence et la gravité des conséquences qui y sont associées.

Figure 1: Matrice et échelle d'évaluation du risque

la gravité des conséquences qui y sont associées.

Figure 1: Matrice et échelle d'évaluation du risque



FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Les impacts des changements climatiques et les risques sanitaires qui y sont associés ne sont pas ressentis de la même manière par l'ensemble de la population montréalaise. En effet, la vulnérabilité d'une personne aux différents aléas dépend de son exposition, de sa sensibilité ainsi que de sa capacité d'adaptation (2). Tels qu'illustrés dans le schéma ci-dessous (figure 2), ces éléments sont influencés par des facteurs d'inégalité structurels (ex.: le système économique) ou encore par des systèmes d'oppression (ex.: le racisme). Les déterminants de la santé (ex.: le revenu et le logement). Les populations qui subissent les conséquences des chan-



RÉCHAUFFEMENT MOYEN, CHALEURS EXTRÊMES ET VAGUES DE CHALEUR

Au cours des cinq dernières décennies, la température moyenne a augmenté d'environ 1 °C dans la région métropolitaine de Montréal (6). De plus, selon les différents scénarios d'émission de GES, la température continuera d'augmenter au Québec pour la période 2041-2100, incluant dans la région de Montréal. Ce déplacement de la moyenne entraînera des températures plus chaudes et des périodes de chaleur extrême plus fréquentes, en plus d'augmenter la durée des vagues de chaleur (6, 7). En outre, les épisodes de chaleur extrême peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé de la population, en particulier les groupes qui présentent des facteurs de vulnérabilité qui les rendent plus à risque de subir les effets négatifs de la chaleur.

Facteurs de vulnérabilité

Sociodémographiques

- Enfants (0 à 14 ans)
- Personnes âgées (65 ans et plus)
- Personnes de 25 à 64 ans ayant un faible niveau de scolarité
- Personnes ayant récemment immigré
- Personnes qui ne connaissent ni le français ni l'anglais
- Minorités visibles
- Personnes ayant une identité autochtone

Socioéconomiques

- Personnes à faible revenu
- Personnes en situation d'itinérance

Caractéristiques des ménages

- Locataires
- Familles monoparentales
- Personnes vivant seules

Autres facteurs

- Personnes avec incapacités
- Personnes enceintes
- Personnes prenant des médicaments régulièrement
- Personnes ayant une dépendance aux drogues ou à l'alcool
- Personnes vivant avec des maladies chroniques

Effets sanitaires potentiels

Mortalité et hospitalisations

- Augmentation de la mortalité
- Augmentation des visites à l'urgence et des admissions à l'hôpital

Morbidité physique

- Exacerbation des symptômes de maladies chroniques (cardiovasculaires, respiratoires, diabète, problèmes rénaux)

Impacts psychosociaux

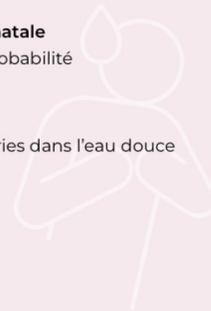
- Stress
- Isolement
- Comportements agressifs
- Troubles psychologiques

Impacts sur la santé périnatale

- Augmentation de la probabilité d'effets indésirables

Maladies bactériennes

- Prolifération des bactéries dans l'eau douce (ex.: légionellose)



FROIDS, FROIDS EXTRÊMES ET VAGUES DE FROID

À Montréal, le réchauffement des températures entraînera une réduction de la durée de la saison hivernale, du nombre de jours de froid extrême et de leur intensité. À la fin du siècle, la période d'enneigement sera réduite, tandis qu'il y aura une augmentation des épisodes de gel-dégel en



